du marché monetaire est telle qu'une plus forte réduction ultérieure est à prévoir.

Le *Great-Eastern* est sur le point de partir de Valentia, pour aller poser à Terre-Neuve le câble transatlantique. Il sera escorté dans le trajet par deux steamers de la marine royale.

On espère que l'Europe et l'Amérique seront en communication télégraphique avant la fin de juillet prochain.

LONDRES-LIVERPOOL, 23 mars. — *Coton :* Extrait de la circulaire de *A. Casella et Cie.* — Contrairement à toute attente, la semaine que nous avons à passer en revue, a été fort calme et les prix qui se sont assez bien maintenus jusqu'à mercredi, ont tout à coup faibli et clôturent en somme en baisse de 1d sur ceux de la semaine précedente, c'est-à-dire qu'à l'exception des Scinde, des Bengale, des Chine et des Japon, qui sont encore au dessus des cours du 10 courant, toutes les autres provenances sont aujourd'hui de 1/2 d à 1 d au-dessous des prix d'il y a quinze jours et qui avaient attiré l'attention de la filature.

A quoi faut-il donc attribuer la réserve gardée par les acheteurs? Nous croyons que les derniers achats ont approvisionné momentanément l'industrie et que celle-ci peut donc attendre, avant de rentrer dans le marché. D'un autre côté, il y a eu tout à coup aussi plus d'empressement de réaliser de la part certains détenteurs, et cet empressement s'est traduit en dernier lieu par des concessions qui ont été assez importantes, et qui témoignent d'un malaise assez profond.

Proportion gardée des stocks, des quantités en mer, des événements possibles en Amérique, de tout ce qui, en un mot, peut exercer une influence sur les prix du coton, nous ne voyons pas encore de motif puissant pour pareille dépression des cours, si ce n'est le besoin d'argent, comme nous l'avancions dans nos imprimés du 10 courant.

Quant à la baisse, elle pourra s'exagérer suivant l'intensité du mal et l'empressement de réaliser, mais nous croyons que certaines sortes ont atteint presque le plus bas prix.

Les ventes de la semaine se montent à 4440 balles.

HAVRE Mercredi, *Cotons.* — Le calme et la faiblesse des jours précédens se continuent aujourd'hui après réception des avis du 18 courant de New-York ; ces avis, comme on peut le voir, indiquent que le découragement est parmi les confédérés, et le bruit s'est même répandu à New-York que le président du sud avait résigné ses fonctions. Si ce bruit venait à se confirmer, comme cela est possible, rien n'empêcherait alors un autre chef de traiter avec le Nord, si réellement, comme on en peut concevoir l'idée, depuis deux ou trois steamers, les armées du Sud sont tellement épuisées, en dehors de celle de Richmond, qu'une résistance sérieuse leur est extrêmement difficile.

Les ventes notées à quatre heures et demie vont à 350 b., et on a fait une nouvelle baisse d'environ 10 fr. sur hier. Le terme Madras serait faisable à 115 fr. sur mai et juin et déjà hier soir du juillet avait été fait à ce prix, et on avait aussi payé 120 fr. pour de l'avril.

LIVERPOOL. — Mardi. — Ventes, 2,000 b. avec nouvelle baisse de 1/4 à 1/2 d.

Halle de Manchester sans affaires, et les tissus sont nominalement en baisse de 6 d. pour la semaine.

— Mercredi. — Ventes, 3,000 b. ; marché toujours mauvais, avec baisse de 1/2 à 1 d. 1/2 sur les cotes de jeudi. Fair Jumel, 14 d.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 29 mars 1865.

M. le marquis de Lavallette, qui remplace M. Boudet, au ministère de l'intérieur, est membre du Sénat depuis 1853. Il a occupé plusiaurs postes importants dans la diplomatie. Envoyé extraordinaire à Constantinople vers 1851, il quitta ces fonctions pour remplir celles d'ambassadeur à Rome, où il resta jusqu'en 1862. M. de Lavallette est grand officier de la Légion d'honneur. On le dit partisan des doctrines politiques et économiques de M. Rouher.

Sa nomination au ministere de l'intérieur est vivement commentée.

Le prince Czartorysky a adressé de Paris à tous les évêques, archevêques et cardinaux de France des lettres dans lesquelles il les entretient de la persécution tyrannique de religion catholique et de la nationalité polonaise par les autorités russes. La plupart des prélats français ont envoyé au prince des réponses autographes.

L'Episcopat belge vient de demander collectivement au roi retirer ou de ne pas sanctionner le projet de loi sur le temporel des cultes, dont quelques dispositions principales sont inconciliables avec l'accomplissement de ses devoirs.

L'élection de M. Favre, député du Gard, ne sera examinée qu'après la discusion de l'adresse.

C'est M. de Chiseuil, membre du Corps législatif, qui s'est trouvé indisposé assez gravement à la dernière réception des Tuileries.

En vertu d'un décret empérial, une école normale d'instituteurs est crée, à Alger, pour les Enropéens et les Indigènes.

La première fois que M. Johnson, nouvellement élu vice président des Etats-Unis, a paru devant le Sénat, il était complétement ivre. Ses amis sont consternés. Il est question de le faire casser par un vote populaire.

On est très-inquiet sur le sort d'un de nos grands paquebots : le vapeur qui dessert la ligne du Brésil et qui devait être arrivé le 20, au plus tard, n'a pas encore donné signe d'existence. Faut-il craindre un sinistre mystérieux comme celui qu'a dû subir l'*Alma*? L'inquiétude est d'autant plus grande qu'on suppose sur le paquebot attendu un grand nombre de passagers, de fortes sommes d'argent et beaucoup de marchandises.

On a vu avec plaisir dans le *Journal de Bordeaux*, qu'un navire avait été expédié à la recherche du *Béarn*.

On assure qu'il y aura, à l'exposition universelle de 1867 une galerie très intéressante. On y appellerait des ouvriers de toutes les parties du globe qui travailleraient sur place aux métiers de leurs pays.

On sait que Melle Thérésa va maintenant dans beaucoup de cercles et de maisons particulières ; on a éprouvé au cercle Impérial le désir d'entendre la cantatrice populaire. On ne s'est pas contenté de 500 fr. qui lui ont été donnés pour le prix du déploiement de son pittoresque talent elle a été invitée à s'asseoir à une table de baccarat, et là, soit bonheur soit que ses partenaires se soient tous courtoisement entendus pour aider aux chances favorables de leur hôte, Melle. Thérésa a puemporter 5,000 fr. Elle est partie enchantée, on le croira sans peine, de cette réception Mustapha Pacha assistait à la soirée. — On parle aussi d'une soirée donnée par la cantatrice echevelée dans les salons d'une ambassade qui lui aurait valu 7,000 francs.

A la suite de perquisitions operées chez diverses personnes et entre autres chez M. Maurice Joly, avocat à la cour impériale de Paris, un certain nombre d'exemplaires d'un ouvrage sans nom d'auteur intitulé : *Dialogue aux enfers : Machiavel et Montesquieu* et publié en Belgique, ont été saisis. M. Maurice Joly est poursuivi comme auteur de l'ouvrage, et l'instruction de affaire est confiée à M. de Gonet. Il paraît que le bris des scellés placés sur les papiers et paquets saisis a eu lieu vendredi en présence de M. Maurice Joly. L'inculpation qui pèse sur ce dernier, quant à présent du moins, est celle d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

On écrit de New-York au *Moniteur* :

Après la victoire de Waynesboro, le général Sheridan a divise son armée en deux corps. Le premier s'est dirigé sur Charlottesville, de là sur Scottville en ensuite sur Columbia. Le second s'est avancé jusqu'à Amherst, à onze mille environ de Lynchburg. Sur une grande de son parcours, le chemin de fer de Charlottesville à Lynchburg a été détruit, et, ce qui est plus grave encore, le canal qui côtoie la rivière James, et par lequel Richmond reçoit la plupart de ses approvisionnements, a été sérieusement endommagé. Columbia, où Sheridan est maintenant établi, se trouve à cinquante milles de Richmond. C'est pour les fédéraux une position très-importante : ils peuvent, en effet, soit rejoindre le général Grant, soit se porter, quand le moment sera venu, au devant du général Sherman. Il est également facile à Sheridan de franchir la rivières James et de faire une pointe sur le chemin de fer de Danville, qui est la seule voie de communication laissée ouverte maintenant au général Lee.

Les nouvelles de la Caroline du Nord ne sont pas moins satisfaisantes pour les fédéraux que celles de la Virginie. On avait fait courir le bruit qu'ils venaient d'être défaits dans le. environs de Kingston par le général Bragg. mais il paraît qu'il ne s'agissait que d'un simple engagement d'avant-garde, et que l'échec essuyé le 8 mars par les troupes du Nord a été amplement réparé par les combats du 9 et du 10 qui ont tourné à leurs avantage. Voilà du moins ce qui semble ressortir des renseignements encore incomplets parvenus à New-York.

Les informations concernant les mouvements de Sherman sont très-vagues ; on sait seulement qu'il était, en dernier lieu, à Cheraw, dans la Caroline du Sud, sur la frontière même de la Caroline du Nord.

A. Richmond, le congrés vient de s'ajourner après avoir adopté un bill pour l'armement des esclaves. La résistance à ce projet de loi, qui a été repoussé dans une première épreuve à une seule voix de majorité dans le sénat, venait principalement des sénateurs de la Virginie ; ils ont dû, sur le mandat impératif de leurs constituants, renoncer à leur opposition et voter en faveur du bill ; mais ils l'ont fait en protestant et en déclarant qu'ils agissaient contre leurs convictions.

Le congrès fédéral de Washington a également terminé la session exécutive, ouverte le 4 mars.

C'est dans quelques jours que devait commencer, à New-York, le tirage au sort pour le recrutement des armées fédérales. Grâce à l'intervention du gouverneur Fenton, un nouveau sursis à été obtenu. Les journaux annoncent ce matin que le tirage sera indéfiniment remis si les enrôlements volontaires continuent à donner des résultats satisfaisants.

Pour toute la correspondance : J. Reboux.

Tribunaux,

TENTATIVE D'ASSASSINAT CONTRE M. HANICLE

La cour d'assises de la Seine s'est occupée mardi de la tentative d'assassinat commise par la femme Delefortry qui a tiré un coup de pistolet sur le vénérable M. Hanicle, curé de Saint-Séverin, le 18 décembre.

On sait que l'âge de ce dernier, ses habitudes bien connues de moralité, et tous les témoignages s'accordent pour établir qu'aucun reproche ne peut être adressé à ce vénérable ecclésiastique.

Quant à la veuve Delefortry, aujourd'hui âgée de soixante-deux ans, les débats semblent établir qu'elle n'est point du tout folle, et qu'elle a voulu, à l'aide d'un chantage, se créer quelques ressources pour le reste de ses jours.

M. le Président a dû protester contre les paroles d'un témoin, M. Ulysse Trélat, médecin à la Salpétrière, qui développait cette thèse que « la société n'est pas encore mûre et qu'elle a une grande part dans les grands crimes qui se commettent. »

La *Gazette des Tribunaux* cite, en outre, ces paroles de M. le Président, s'adressant à la femme Delefortry :

« Il y a des faits providentiels. M. le curé a dû la vie à ce qu'il s'est incliné devant l'autel de l'Immaculée-Conception pour honorer la Ste-Vierge.

« C'est ce qu'il l'a sauvé ; c'est ce qui fait que vous n'avez à répondre que de la tentative d'un crime et non d'un crime consommé. »

FAITS DIVERS

— Nous trouvons dans le *Journal de Toulouse*, sous la date d'Albi, 22 mars, le récit suivant :

Nous avons à enregistrer un fait des plus tristes, un cas de mort par la morve, cette horrible maladie de l'espèce chevaline qui atteint l'homme par la contagion, et dont on ne redoute pas assez, dans les campagnes, les effets rapides et trop souvent mortels. Il est à désirer que le fait suivant soit un enseignement pour nos cultivateurs, ordinairement disposés à négliger les dispositions sanitaires les plus simples et les plus indispensables.

La famille Gaurel, habitant la commune d'Artez, avait un âne qui fut atteint de morve aiguë. Le vétérinaire appelé, reconnaissant le danger de la maladie au point de vue de la contagion, recommanda toutes les précautions voulues pour s'en préserver ; mais on ne se conforma pas assez à ses prescriptions, il ne fut pris que des précautions insuffisantes.

La conséquence de cette négligence ne devait pas se faire attendre : quelques jours après, le 26 février, un jeune homme de la famille. Salvi Gaurel, âgé de 22 ans, ressentait les symptômes de l'affreuse maladie.

M. le docteur Groc fut appelé auprès du malade ; mais les progrès du mal devaient déjouer les soins les plus dévoués et les plus intelligents : Salvi Gaurel succombait jeudi dernier, 16 mars, après dix-huit jours de souffrance.

Dès le début de la maladie, M. le docteur Groc avait prescrit les mesures convenables pour préserver de la contagion les personnes qui entouraient le malade. Par mesure de salubrité, et sur le rapport du médecin, M. le maire d'Artiez ordonna l'ensevelissement du corps le jour même du décès.

— Une jeune femme très-élégamment mise se présenta jeudi matin chez le sieur C..., marchand bijoutier au Palais-Royal, et se fit montrer des bagues. Elle n'en trouva pas à sa convenance et pria le marchand de lui en faire fabriquer une. En même temps, elle demanda un crayon et du papier, et, après avoir ôté ses gants, elle jeta rapidement l'esquisse très-correcte du bijou qu'elle désirait. Tandis que le marchand examinait ce dessin, la dame avait ramassé ses gants et les remettait. Après être convenue du jour où elle viendrait chercher le bijou, elle prit congé du bijoutier qui la reconduisit jusqu'à la porte avec force salutations.

Après son départ, en remettant en ordre les articles qui avaient été étalés, le sieur C... s'aperçut de la disparition d'une bague enrichie d'un diamant d'un très grand prix, que la dame, qui n'était autre qu'une adroite voleuse, avait sans doute escamotée en reprenant ses gants. Une plainte a été déposée entre les mains du commissaire du quartier du Palais-Royal.

— M. T..., négociant russe de Moscou, perdit, le 20 octobre dernier, un portefeuille renfermant des billets de banque russes pour une somme d'environ 6,000 fr. Le sieur Thuillier, surveillant à la gare du chemin de fer du Nord, ayant trouvé le portefeuille, s'empressa de le remettre au commissaire de police spécial de la gare, qui envoya l'épave à la préfecture de police.

On se livra sur-le-champ à des recherches qui firent connaître que M. T... était déjà reparti pour Moscou. Les valeurs furent transmises à M. T... par les soins du consulat de Russie, qui, sur la prière de M. T..., fit accepter une somme de 1,690 fr. de récompense au sieur Thuillier.

— Nous lisons dans la *Gazette du Midi*, journal de Marseille :

Une catastrophe est arrivée, hier, vers huit heures du soir, dans notre ancien port. En voici les détails :

Au quartier Saint-Jean, dans une des maisons de la montée Saint-Laurent, on venait de souper joyeusement pour fêter l'arrivée de voyageurs amis. L'un d'eux proposa de terminer la soirée au spectacle.

Un jeune homme et trois dames de la famille acceptèrent, et l'on alla prendre sur la place Villeneuve un coupé dans lequel entrèrent les trois dames et le jeune homme. Le voyageur qui les avait invités se plaça sur le siége à côté du cocher. Prenant sa course sur le quai, le coupé était arrivé à la hauteur de la place Neuve lorsqu'une autre voiture arriva brusquement en sens contraire ; le cheval du coupé s'emporta tout à coup au point de ne pouvoir être maîtrisé, et, sautant brusquement de côté, entraîna sa voiture dans l'eau du port qui, sur ce point, est très-vaseuse et profonde de trois ou quatre mètres.

Les secours ont été prompts et donnés avec le dévouement habituel en pareille circonstance. On a distingué surtout parmi les travailleurs au sauvetage, M. Bienvenu, si honorablement connu par des actes nombreux de courage en ce genre ; mais cette immersion de la voiture n'en a pas moins fait trois victimes.

Les trois dames n'ont pu être retirées de l'eau qu'à l'état de cadavre ; on a constaté qu'elles avaient cessé de vivre quand elles ont été transportées dans les pharmacies du voisinage. L'une d'elles avait une jambe brisée. Le cocher a pu se sauver ainsi que le voyageur qui se trouvait à côté de lui ; le jeune homme avait brisé la glace de la voiture et avait été retiré de l'eau non sans peine.

Ce qu'il y a d'affreux dans ce sinistre, c'est que les victimes ont eu pendant un instant la chance d'être sauvées ; à l'aide de palans fournis par les navires les plus rapprochés, on avait hissé la voiture à fleur d'eau et on avait l'espoir de la ramener à bord, lorsque les palans ont cassé sous ce poids trop lourd et l'abîme s'est refermé sur les trois pauvres femmes. Le cheval a péri de même.

A propos de cet affreux accident, il importe de constater que les quais sont très-peu éclairés. Le sauvetage offrait, entre autres difficultés, celle de s'opérer à peu peu près dans l'obscurité. On tâchait d'y remédier en faisant arrêter les voitures qui survenaient, et dont les lanternes pouvaient éclairer quelque peu les travailleurs.

Les victimes de cet affreux accident sont Mme Bonnet, âgée de soixante-trois ans ; Mlle Jeanne Bonnet, sa fille, âgée de quarante-trois ans, et Mlle Alexandrine Sentac, âgée de vingt-quatre ans.

Le cocher qui conduisait le coupé et le propriétaire de cette voiture sont en état d'arrestation comme prévenus d'homicide par imprudence.

— On lit dans la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne :

Le courrier d'aujourd'hui nous apporte des renseignements sur l'apparition de la peste de Sibérie en Russie. Cette dangereuse maladie s'est d'abord montrée dans la localité de Chanew, dans le cercle de Waldaj, sans manifester, pendant la première quinzaine, un caractère particulièrement redoutable.

« Les médecins envoyés de Saint-Pétersbourg n'arrivèrent à Chanew que quand l'épidémie avait déjà pris une gravité dangereuse; ils succombèrent eux-mêmes au bout de peu de jours à la maladie. D'autres médecins qu'on y expédia n'en revinrent pas non plus.

» Quinze jours après l'épidémie devint si générale et ses conséquences furent tellement désastreuses que le district tout entier de Chanew est dépeuplé ; la consternation est grande à Saint-Pétersbourg, comme on peut bien se le figurer, attendu que des rapports de ce jour annoncent qu'il s'y est déclaré des cas de maladie, dont les symptômes ressemblent à ceux que les médecins envoyés à Chanew avaient signalés.

» C'est probablement dans l'intention de calmer les alarmes du public qu'on donne le nom d'*affection typhoïde* aux symptômes de peste qui ont fait leur apparition à Saint-Pétersbourg. Ce prétendu typhus s'étant déclaré dans l'hôpital d'Obukow, y a enlevé, en très-peu de jours, non-seulement la plupart des malades, mais encore tout le personnel médical et sanitaire de l'établissement.

» Nous apprenons que le gouvernement de Saint-Pétersbourg a déjà fait des démarches pour appeler, dans la capitale, des capacités médicales d'Allemagne, de France et d'Angleterre, afin de s'entourer de leurs conseils. »

— Nous lisons dans la correspondance parisienne de l'*Indépendance Belge :*

« On parle d'une rencontre qui devait avoir lieu entre M. Alexandre Dumas et le colonel d'un régiment de zouaves, au sujet d'une infirmation donnée par le second à une assertion du premier.

« M. Alexandre Dumas prétendait avoir reçu une aubade du régiment dont il s'agit; le fait est complètement contesté par le colonel; mais la cause du conflit n'étant pas bien sérieuse, il est permis de croire que les conséquences n'en seront pas fort graves. »

— Il existe aux environs de Château-du-Loir, de la *France centrale*, un individu tout à fait excentrique. Il s'appelle Cocher, a quarante ans, une belle figure, une voix douce. Il est solidement bâti. Il raisonne de tout avec intelligence, mais il obéit à une singulière monomanie. Pensant qu'il doit vivre neuf cents ans, il veut économiser pendant quatre siècles pour vivre ensuite *bourgeoisement*.

C'est pour cela qu'il s'est astreint à ne plus se vêtir que des peaux de bêtes mortes qu'on jetait au fumier, à ne plus coucher que sur la paille dans une cave, et à s'habituer à manger ce qu'il trouve, sans même faire cuire ses aliments.

Il est parvenu à trouver agréable les aliments les plus répugnants et les plus dangereux.

Depuis bientôt quinze à vingt ans qu'il mène cette singulière existence, il n'a été indisposé qu'une seule fois par toutes les matières vénéneuses qu'il a pu et dû absorber. Aussi, les médecins ont-ils déclaré que, nouveau Mithridate, Cocher était inempoisonnable.

Cet homme est bien connu à dix lieues à la ronde; il parcourt les campagnes, où il est bien reçu de tout le monde ; mais, chose bizarre, les chiens signalent sa présence de très-loin par des aboiements furieux, elles chevaux, dès qu'ils l'aperçoivent, se troublent comme à l'approche du loup. Il est d'une grande douceur, se rend à tous ses marchés, cause au milieu des groupes s'enquiert des nouvelles, est au fait de la politique beaucoup mieux que bien des gens qui lisent chaque jour leur journal.

C'est peut-être une des existences les plus bizarres qui aient jamais été connues. Les détails que nous donnons, tout le canton de Château-du-Loir pourrait en attester la vérité.

— La ville de Vienne (Isère), cruellement atteinte depuis un an par des incendies successifs, vient encore de voir disparaître par le feu un de ses établissements les plus importants : la *maison-monstre*, située sur la rive gauche de la Gère et appartenant à M. Mathurin-Meunier, de Paris, et occupée par deux fabriques de draps. La perte est évaluée à 300,000 fr., mais tout était assuré. Le bail des deux fabricants était sur le point de cesser.

« La *maison-monstre*, dit le *Journal de Vienne*, avait été affermée en totalité à MM. Bouvier frères. Ces intelligents industriels avaient fait construire un important matériel et devaient monter là une fabrique de draps modèle, Cette situation est vraiment déplorable pour notre industrie. »

MUSÉE DES FAMILLES, 29, rue Saint-Roch. Paris, 6 fr. ; départements, 7 fr. 50, *franco*, par an.

Sommaire de la livraison de mars 1865 : Chroniques écossaises. Rob Roy, par E. Jouveaux (5 gravures) ; — La science en famille. La vie intermittente. Le Tamanoir, etc., par A. Mangin (1 gravure) ; — Le Denier de la veuve, conte, par M. Cristall (1 gravure) ; — Bertrand le naïf, nouvelle, par Mme A. Boisgontier (3 gravures ; — Galerie des hommes utiles. Richard Lenoir, par F. Dumonteilh (1 gravure) ; — Chronique du mois, par Ch. Wallut (1 gravure) ; Mercure de France, théâtres, nécrologie de 1864.

BULLETIN FINANCIER.

Paris 28 mars. — Le marché a été aujourd'hui très-agité. Après une hausse marquée, les valeurs de spéculation ont reperdu tout ou partie du terrain acquis, mais presque tous les chmins français restent avec une amélioration notable sur les cours de clôture d'hier.

Le bruit court que le dividende du Mobilier sera fixé à 36 fr.

Les consolidés anglais ont gagné 1/8 à 89 1/4 à 3/8.

Le marché est assez lourd en clôture. La rente finit à 67.45 après 67.60 et l'Italie, à 64.85 après 65 fr.

Le Mobilier ouvert à 870, a fait 877.50 et reste à 872.50.

L'Espagnol est à 570.

L'Orléans finit à 932.50 après 935, le nord à 1046.25 après 1050, l'Est à 533.75 après 536.25, le Lyon à 983.75 après 985, le midi à 587.50 après 591.25 et l'Ouest à 560 après 562.50.

Les Autrichiens sont à 433.75, les Lombards à 545, le Saragosse à 378.75 et le Nord d'Espagne à 305. Les Suez ont monté à 460.

Les transatlantiques sont à 526.25 et les actions de la société immobilière à 521.25.

L'emprunt mexicain est tenu de 51.3/4 à 7/8.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 67.52 1/2 4 1/2 96.25.

— *Banque de France, 3,520.*

— *Crédit foncier, 1291-25.*

Paris 29 mars. — Le début est très ferme et très animé.

La rente atteint 67.55 l'Italien 65., le Mobilier 871.25, l'Orléans 935, le Nord 1050, l'Est 535, le Lyon 983.75, le Midi 592.50 et l'Ouest 562.50.

Les chemins étranger sont toujours faibles et délaissés.

Les Consolidés anglais sont venus sans changement à 89 1/4 à 3/8. On s'occupe toujours beaucoup du dividende du Crédit Mobilier qui, dit-on, ne dépassera pas 25 fr.

Après 2 heures, le marché à notablement faibli et en clôture toutes les valeurs sont offertes. La rente finit à 67.35, l'Italien à 64.80, le Mobilier à 850, l'Espagnol à 565, l'Orléans à 926.50, le Nord à 1040, l'Est à 528.50, le Lyon à 970, le Midi à 587.50 et l'Ouest à 550. Les Autrichiens sont à 433 75, les Lombards à 541.25 et les Saragosse à 380.

L'Emprunt Mexicain s'est traité de 51 1/8 à 52.

Cours moyen du Comptant : 3 0/0.67 42 1/2-4 1/2 96.10.

Banque de France 3,505.

Crédit foncier 1292.50

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.